

CQP Animateur bouliste

RNCP31049 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'échéance	21/07/2023

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport - Fédération française de pétanque et de jeu provençal

<http://www.ffpjp.org>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Animateur Bouliste option Pétanque ou Sport-Boules exerce son activité de manière autonome en utilisant comme supports les références et réglementations de la FFPJP et de la FFSB. Il travaille seul ou en équipe en cohérence avec le projet global de la structure, et sous l'autorité du responsable administratif de la structure employeur.

Au regard des activités identifiées pour le titulaire du CQP Animateur Bouliste option Pétanque ou Sport-Boules (poste type de moniteur/initiateur), des compétences sont associées et regroupées par bloc à valider :

Bloc de compétences 1 (BC1) : Accueil des publics adultes, enfants et parents avant et après la séance afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement des activités Pétanque et Sport-Boules

Bloc de compétences 2 (BC2) : Encadrement de séances d'animation en Pétanque ou en Sport-Boules en s'appuyant sur les références et les réglementations fédérales, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers

Bloc de compétences 3 (BC3) : Dynamisation du boulodrome dans et autour de l'activité

Bloc de compétences 4 (BC4) : Intégration de l'activité au sein de la structure

Bloc de compétences 5 (BC5) : Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de :

Bloc de compétences 1 (BC1) : Accueil des publics adultes, enfants et parents avant et après la séance afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement des activités Pétanque et Sport-Boules

- Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public
- Gérer le moment qui précède et qui suit la séance en veillant à la sécurité des pratiquants

Bloc de compétences 2 (BC2) : Encadrement de séances d'animation en Pétanque ou en Sport-Boules en s'appuyant sur les références et les réglementations fédérales, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers

- Organiser des situations dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes des publics
- Mettre en œuvre et adapter son intervention au regard de la séance et du cycle de séances
- Expliciter ou démontrer les exercices et gestes techniques
- Développer l'éthique et les valeurs de l'activité
- Respecter la réglementation applicable à l'activité

- Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants pendant les séances d'animation

Bloc de compétences 3 (BC3) : Dynamisation du boulodrome dans et autour de l'activité

- Proposer en fin de cycle une séance de passage de « Passeports Pétanque » ou de « Brevets du Jeune Bouliste » et évaluer les candidats lors de ces passages.
- Participer à l'organisation d'événements d'intégration et participer à l'animation de ces événements
- Accompagner les publics vers et pendant la manifestation et les conseiller
- Informer les pratiquants sur les activités et le fonctionnement du club
- Orienter les pratiquants dans l'activité en fonction de leurs goûts et aptitudes
- Instaurer un climat relationnel favorable

Bloc de compétences 4 (BC4) : Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure

- Participer à l'organisation et à l'évaluation des premiers niveaux techniques de l'activité
- Aider les dirigeants de la structure à organiser une action favorisant l'intégration des publics animés vers l'activité fédérale
- Aider les pratiquants à s'engager vers des événements
- Aider les pratiquants à vivre l'événement (Animer, accompagner, conseiller)
- Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants

Bloc de compétences 4 (BC4) : Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure

- S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement
- Auto-évaluer ses interventions
- Rendre compte des actions menées auprès des responsables
- Entretien du matériel
- Accompagner les éducateurs dans leur pratique bénévole

Bloc de compétences 5 (BC5) : Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
- Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes

Blocs de compétences

RNCP31049BC01 — Accueil des publics adultes, enfants et parents avant et après la séance afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement des activités Pétanque et Sport-Boules

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Disposer de tous les éléments réglementaires et pratiques de fonctionnement nécessaire à son intervention pour en informer le public et faciliter les démarches
- Être à l'écoute des besoins et des attentes des publics pour y répondre dans le cadre des limites de son intervention
- Communiquer de façon appropriée et positive avec les publics selon les situations et les profils
- Expliquer les règles de vie et les faire respecter
- Communiquer les informations utiles en vue de la préparation de la séance à venir
- Aider les pratiquants pour faciliter le déroulement de ces moments
- Veiller à la sécurité des personnes et en particulier des enfants jusqu'à la fin de la prise en charge

Modalités d'évaluation :

- Observation au poste de travail : Les compétences relevant de l'activité "accueil" avant et après la séance sont évaluées en situation de travail sur la base des éléments indiqués par le tuteur à l'aide d'une grille d'observation.
- Entretien de 15' : Le tuteur s'appuie sur l'observation au poste de travail pour animer l'entretien. Il permet la vérification de compétences en lien avec d'autres activités du référentiel (encadrement; dynamisation; intégration; sécurité). Cet entretien se fait après l'observation au poste de travail par le tuteur.

RNCP31049BC02 — Encadrement de séances d'animation en Pétanque ou en Sport-Boules en s'appuyant sur les références et les réglementations fédérales, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- S'appuyer sur la démarche pédagogique déjà existante

- Composer des situations d'apprentissage en lien avec les publics, au regard des ressources et de l'espace disponible
- Suivre ou modifier son plan de séance en fonction des objectifs et des pratiquants
- Mettre ou place ou / et expliciter les procédures d'acquisition
- Conseiller les pratiquants pour favoriser leur évolution et l'attrait de la pratique
- S'assurer et favoriser le respect d'autrui pendant, avant et après l'activité
- Maîtriser et transmettre les éléments de réglementation technique et d'arbitrage fédérale de l'activité
- Vérifier la qualité et le bon usage des équipements et du matériel et effectuer les ajustements nécessaires
- Respecter les principes de la sécurité physique et psychologique des pratiquants durant leur prise en charge

Modalités d'évaluation :

Les compétences liées

à l'activité d'encadrement sont évaluées

sur la présentation et la

conduite d'une séance pédagogique envers un public en découverte d'activité (minimum 8 personnes)

Avant la préparation, le candidat est informé par l'organisme de formation, de l'âge du public, de l'effectif ainsi que de l'espace et du matériel mis à sa disposition.

La préparation de la séance dure 30mn (préparation écrite plus mise en place de la séance)

Mise en situation : 45mn évaluée par les 2 évaluateurs

Entretien de 15' mené par les deux évaluateurs sur la réalisation de la séance.

RNCP31049BC03 — Dynamisation du boulodrome dans et autour de l'activité

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Proposer en fin de cycle une séance de passage de « Passeports Pétanque » ou de « Brevets du Jeune Bouliste » et évaluer les candidats lors de ces passages.
- Participer à l'organisation d'évènements d'intégration et participer à l'animation de ces évènements
- Accompagner les publics vers et pendant la manifestation et les conseiller
- Informer les pratiquants sur les activités et le fonctionnement du club
- Orienter les pratiquants dans l'activité en fonction de leurs goûts et aptitudes
- Instaurer un climat relationnel favorable

Modalités d'évaluation :

Les compétences de l'activité "Dynamisation" s'évaluent de plusieurs manières: Par l'observation au poste de travail par le tuteur à partir de la grille d'évaluation

A l'aide de la présentation d'un dossier portant sur la fidélisation à la pratique de la Pétanque ou du Sport-Boules.

Ce dossier transmis à l'organisme de formation, en deux exemplaires 15 jours avant l'évaluation. Le candidat présente une action de fidélisation des nouveaux publics (compétitions, journées porte-ouverte, passerelle entre l'activité d'animation et l'activité fédérale,...)

Par un entretien de 15 min (5 min d'exposé et 10 min d'échange avec deux évaluateurs) sur le dossier

RNCP31049BC04 — Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Se situer dans l'organigramme et dans le projet de la structure et participer à son fonctionnement
- Apprécier la satisfaction des pratiquants
- Etablir un bilan de ses actions
- Recueillir les observations des responsables et référents pédagogiques en vue d'améliorer la qualité de son intervention
- Assurer l'entretien courant du matériel et préparer les espaces et le matériel pour chaque séance

Modalités d'évaluation :

Les compétences de l'activité "Intégration" sont évaluées à l'aide de:

L'observation au poste de travail en même temps que l'évaluation du bloc de compétences 1

L'entretien oral avec celui du bloc de compétences 1

RNCP31049BC05 — Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Mettre en place des mesures de protection des personnes
- Alerter les secours et transmettre les informations pertinentes
- Gérer les situations d'accident

Modalités d'évaluation :

Pré requis PSC1

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'animateur bouliste exerce son activité principalement au sein d'associations sportives affiliées à la F.F.P.J.P. ou à la F.F.S.B. ou au sein de structures du secteur privé comme les centres de vacances, les campings, club privés (clubs Med ou équivalents), en centre de détention, maison de retraite, EHPAD...

Dans le cadre de ses activités il peut également être amené à se déplacer pour se rendre sur des lieux d'exercices variés : manifestations sportives, rencontres organisées par sa structure d'accueil, stages...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois d'animateur Boulistes en Pétanque ou en Sport-Boules agissant en autonomie technique et pédagogique et sous l'autorité administrative du responsable de la structure

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Article L.212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L.212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport
- Convention collective nationale du sport (avenant n°1)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- un représentant de la CPNEF collège salariés ou son suppléant,
- un représentant de la CPNEF collège employeurs ou son suppléant,
- le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant,
- un représentant de la FFPJP ou de la FFSB selon l'option ou son suppléant.

COMPOSITION DU JURY — VAE

La composition du jury respecte l'article R.335-8 du code de l'éducation qui prévoit une composition à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions (pour moitié employeurs et pour moitié salariés), avec un souci d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/07/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP32211

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

ffjp.siege@petanque.fr

Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31049/>